

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

22^{ème} année - N° 4133 - Vendredi 27 Mai 2022 - Prix : 200 Fc

COÛT DE LA VIE EN UNION DES COMORES

Vers une hausse des prix des produits pétroliers ?



POLITIQUE

**Mouigni Baraka « sera candidat
aux élections de 2024 »**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 26 au 31 Mai 2022**

Lever du soleil:

06h 18mn

Coucher du soleil:

17h 49mn

Fadjr : 05h 07mn

Dhouhr : 12h 08mn

Ansr : 15h 04mn

Maghrib: 17h 52mn

Incha: 19h 06mn



ENVIRONNEMENT

Le réseau national des Aires protégées s'étoffe officiellement

Après un long processus, le 23 mai, suivant la loi N°18-005/AU du 05 décembre 2018 sur le système national des aires protégées des Comores, promulguée le 26 novembre 2019, le chef de l'État a signé les décrets officialisant cinq aires protégées à savoir : les parcs nationaux du cœlacanthe (PNCoe), du Mont Ntruïngui (PNMnt), du Karthala (PNK), de Shisiwani (PNSh) et de Mitsamiouli-Ndroudé (PNMNd).

Cet acte officialise la volonté du gouvernement d'œuvrer au renforcement de la gestion du système national d'aires protégées nouvellement créé par l'Union des Comores, grâce à une cogestion efficace avec les communautés pour le développement durable. En effet, les priorités du pays en matière de biodiversité sont prises en compte dans le système national des aires protégées et la gestion et l'opérationnalisation du nouveau système. Un cadre d'investissements et une stratégie de financement à court, moyen et long terme vont être élaborés pour soutenir la gestion à long terme du système des aires protégées et la participation du secteur privé et partenaires public/privés à la conservation de la



biodiversité du pays est renforcée.

Aussi le renforcement des capacités pour améliorer la gestion et la cogestion du système national des aires protégées et l'amélioration de leur l'efficacité de gestion pour atteindre les objectifs de conservation de la biodiversité du pays mérite l'attention des différents partenaires au développement. En outre, il s'agit de garantir que les communautés bénéficient d'avantages tangibles grâce à des activités économiques durables fondées sur la nature et à des partenariats avec le secteur privé en coentreprise.

Par ailleurs, l'impact à long terme prévu du réseau des aires protégées est que l'ensemble de la biodiversité au sein des aires protégées des Comores soit efficacement protégée et gérée durablement pour soutenir le programme Comores émergent souhaité par les autorités et la stratégie de croissance accélérée pour le développement durable, tout en respectant les engagements pris au titre des accords multilatéraux sur l'environnement.

On peut dire que cet engagement du chef de l'État est un véritable défi pour tous les acteurs en charge de la

protection de l'Environnement dans la mesure où le plus dur reste à faire et que nous savons que nos concitoyens dépendent de la nature dans leur vie de tous les jours et que c'est même une question de survie pour certaines communautés. Il n'en demeure pas moins que le défi peut être relevé si tout le monde y met du sien pour faire des îles de notre archipel un endroit où il fait bon vivre au milieu de l'océan.

Mmagaza

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
Toufé Maecha
Rédaction
A. Mmagaza
M.I.M Abdou
A.O. Yazid
Andjouza Abouheir
Nassuf Ben Amad
Kamal Gamal Abdou
Nabil Jaffar
Riwad
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
Mohamed Said Hassane
Impression
Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
Tel: 773 91 21/ 322 76 45



Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche et de l'Environnement
du Tourisme et de l'Artisanat



DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES
ET DE L'ELEVAGE

PROJET INTÉGRÉ DE DÉVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEURS
ET DE LA COMPÉTITIVITÉ (P164584), CRÉDIT IDA 6423 KM

COORDINATION NATIONALE DU PROJET

COMMUNIQUE DE PRESSE

Report du Dépôt des Manifestations d'intention du CPA au 30 juin 2022

Le Projet Intégré de Développement des Chaînes de valeurs et de la Compétitivité, PIDC, informe les jeunes porteurs de projet de 18 à 40 ans, les jeunes projets de moins de 03 ans d'existence et les Entreprises et Coopératives de plus de 03 ans d'existence légale, œuvrant dans l'Agriculture, le Tourisme ou Secteurs connexes (Transport, Logistique et NTICs), désirant postuler à la seconde cohorte du Concours de Plans d'Affaires (CPA) que le dépôt des manifestations d'intention de ce Concours est prolongé jusqu'au **30 juin 2022**.

Encore un mois supplémentaire est offert aux potentiels candidats à cette compétition pour tenter leurs chances et figurer parmi les 170 lauréats attendus dont 40% de femmes, devant se joindre aux 81 autres lauréats issus de la première cohorte, organisée du 19 avril au 18 juillet 2021.

Pour rappel, ce Concours est lancé le **09 mars 2022** et devait s'achever le **31 mai prochain**.

Cependant, afin de permettre au maximum de comoriens résidant dans le pays à se lancer dans l'Entrepreneuriat ou à améliorer leurs Entreprises ou Coopératives, cette initiative du Gouvernement comorien, mise en œuvre par le Ministère en charge de l'Agriculture et financée par la Banque Mondiale, a décidé de reporter la date d'échéance du dépôt des manifestations d'intention au **30 juin prochain**.

Pour postuler, il suffit de cliquer sur le lien ci-après : www.plansdaffairescomores.com.

Fait à Mdé, le 26 Mai 2022



CORPS DE LA PAIX AUX COMORES

APPEL D'OFFRES

Suivi des entretiens et réparations des installations de plomberie dans les bureaux et les résidences du Corps de la Paix aux Comores

Le Corps de la Paix Américain a l'intention d'offrir un contrat à prix ferme pour l'entretien et la réparation des installations de plomberie dans ses résidences et bureaux. Les fournisseurs intéressés doivent soumettre une proposition pour les services décrits dans cet appel d'offres.

Toutes les propositions doivent être reçues au plus tard le vendredi 17 Juin 2022, à 11h30. Les propositions, les demandes de visites des sites et toute autre question doivent être soumises par email : PCComoros@peacecorps.gov. Aucune soumission en retard ne sera acceptée.

COÛT DE LA VIE EN UNION DES COMORES

Vers une hausse des prix des produits pétroliers ?

Parmi les points discutés lors du dernier conseil hebdomadaire des ministres tenu mardi dernier au palais de Beit-Salam figure une probable augmentation du prix du pétrole. Devant la presse, le porte-parole du gouvernement annonce que le gouvernement envisage des mesures palliatives pour équilibrer les prix de certaines denrées alimentaires ainsi que l'éventuelle augmentation du gasoil et du pétrole lampant.

La vie quotidienne des comoriens pourrait être impactée dans les jours qui viennent,

par une probable nouvelle hausse des prix des produits de première nécessité. A l'issue du conseil des ministres tenu mardi dernier, il a été annoncé que le pays se dirigerait vers une probable augmentation des produits pétroliers. « L'essence, le gasoil et le pétrole lampant verront leurs prix augmenter dans les prochains jours », révèle le Houmed Msaidié, lors du compte rendu du conseil des ministres tenu mardi dernier. Le ministre explique devant la presse que même si cette situation se présentait, l'Etat ne manquera pas de déployer ses efforts pour que les

produits alimentaires ne subissent pas une flambée, en attendant des mesures palliatives pour supporter les coûts.

Pour justifier cette décision, Houmed Msaidié parle de l'augmentation des prix dans le monde entier mais aussi en raison de la guerre en Ukraine. « Le monde entier a subi une inflation du prix des produits pétroliers depuis l'année dernière. Toutefois, la société nationale des hydrocarbures a pu supporter les coûts. En 2022, la guerre en Ukraine a impacté le secteur de l'énergie en passant par un taux de 33,75%. Au début du mois

de mars, le prix du baril a augmenté. Bref, cette guerre a entraîné un déséquilibre des prix du carburant », souligne-t-il, avant d'ajouter que « en tenant compte de la flambée du prix du baril du pétrole à l'échelle mondiale, l'Union des Comores n'est pas du tout écartée. Les prix du carburant peuvent être revus à la hausse dans l'avenir ».

Le ministre de l'énergie Ibouroi Ali, lors de la séance des questions-réponses entre les membres du gouvernement et les élus de la nation, avait informé les députés qu'au niveau de son ministère et au niveau de la société comorienne

des hydrocarbures, il était question d'augmenter le prix du pétrole. Face à cette situation que vit le monde, les Comores ne sont pas épargnées. « Les prix des denrées alimentaires sont élevés à l'échelle mondiale. Les Comores ne sont donc pas à l'abri. Les prix seront certainement revus à la hausse, mais, le gouvernement cherche des solutions palliatives en impliquant les opérateurs économiques et la société civile afin de réduire le choc », conclut-il.

Ibnou M. Abdou

POLITIQUE

Mouigni Baraka « sera candidat aux élections de 2024 »

Dans une conférence de presse, le bureau politique du RDC annonce que leur leader Mouigni Baraka Saïd Soilih sera candidat aux élections présidentielles de 2024. C'était l'occasion pour le bureau de s'exprimer sur l'actualité du pays.

Si les autres membres ont tourné le dos à Mouigni Baraka, d'autres s'affichent pour annoncer sa candidature aux élections présidentielles de 2024. Les confédérés ont profité de cette occasion pour parler des problèmes socio-économiques, l'insécurité et la cohésion sociale ainsi que la question de la diaspora. Selon eux, le gouvernement actuel ne fait qu'empirer les conditions de vie de la population. « Avant tout, il faut rappeler le lien de cette conférence. Le 26 mai était hier. Si le colonel Azali n'avait pas changé la constitution, le président d'Anjouan aurait fêté sa première année de mandat. Mais, ce n'est pas le cas malheureusement »,

rappelle Mohamed Tchiss, secrétaire général du RDC.

Selon Abdillah Ahmed, le passage du cyclone Kenneth, l'arrivée du Covid19, et maintenant la guerre en Ukraine ont fait que l'économie mondiale a basculé et reconnaît par ailleurs que partout dans le monde, il y a la flambée des produits, sauf que les autres pays font en sorte de faciliter la vie des citoyens lambda. « Dans notre pays, c'est le contraire. Le gouvernement ne fait qu'empirer la situation. Même la population ne voit pas la couleur de l'argent des aides. Je vous rappelle que les 22 milliard d'aide octroyés au pays dans la crise sanitaire de covid19, ne sont pas donnés à la population ni aux opérateurs économique, ni aux responsables des hôtels impacté par le covid19. Personne n'a bénéficié à part le gouvernement. C'est regrettable. Et la vie devient de plus en plus chère dans notre pays », regrette Abdillah Ahmed, ancien directeur des impôts à l'époque de Mouigni Baraka.



Sur la question de l'énergie, il a montré qu'il est temps de se pencher sur le fioul lourd et à l'énergie renouvelable. « L'Etat ne peut pas chaque fois donner des milliards de nos francs à un proche pour aller acheter des groupes électrogènes qui ne sont pas neufs. C'est inadmissible que chaque nouveau directeur achète des groupes. C'est de l'arnaque », dit-il, avant d'ajouter que «

l'économie du pays ne peut pas se développer sans l'électricité, il faut vite changer le système des groupes électrogènes qui ne sert qu'à enrichir les directeurs de la Sonelec et membres du gouvernement ».

Quant à l'ancien adjoint au maire d'Itsadra Hassani Mohamed il se focalise sur l'insécurité et la cohésion sociale du pays. « Ce que nous vivons aujourd'hui fait peur, et

si on répète à chaque fois la paix cela signifie qu'il y a un problème. Beaucoup des jeunes sont au chômage, d'autres vont terminer à l'Université et on en aura encore plus. Les jeunes sont dans le désarroi, ils ont perdu espoir, ce qui les pousse à faire n'importe quoi », lance-t-il.

Nassuf Ben Amad

COVID-19

Certains parents sont réticents au Pfizer

Dix jours après le lancement de la campagne de vaccination des jeunes de 12 à 17 ans, plus de la moitié des personnes cibles ont été vaccinées à Mohéli. N'en pêche que certains parents manifestent une certaine méfiance sur le vaccin Pfizer. Ils disent attendre d'abord de voir les effets avant d'autoriser leurs enfants à se faire vacciner.

Sur 8205 personnes cibles à Mohéli pour la vaccination des jeunes de 12 à 17 ans, 4454 ont été déjà reçu leur première dose du Pfizer à la date du mercredi 25 mai, soit 54,3%. Dans les établissements publics et privés comme dans les milieux non scolaires, les équipes de vaccinateurs se mobili-

sent activement pour cette campagne.

Dans les établissements publics,

selon le coordinateur Dr Hassanaly Abdoulanziz, la grève des enseignants a un peu retardé l'opération,



le mécanisme de pré-enregistrement pour recueillir les avis des parents sur ce vaccin avant leur administration à leurs enfants respectifs. Ce qui fait que les vaccinateurs entrent en contact sur place avec les parents par voie téléphonique avant de procéder à la vaccination. « Tout rentrera dans l'ordre d'ici peu car nous travaillons en collaboration avec les responsables de l'éducation et ils nous ont rassuré de revoir », rassure le coordinateur.

Cependant, dans certaines écoles privées où les pré-enregistrements ont eu lieu, nous avons appris un nombre assez élevé des parents qui refusent de faire vacciner leurs enfants. Dans un seul établissement de la place, 30 parents d'élèves ont refusé. Nous avons pu entrer en

contact avec deux de ces parents et la réponse est presque la même. « Si ce vaccin était fabriqué en Chine, je ne poserais pas de question car les chinois ont fait leur preuve avec le Sinopharm et dans l'élimination du paludisme », explique un parent qui a refusé que ses enfants soient vaccinés mais qui a requis l'anonymat. « J'attends un peu, le temps de voir les effets de ce vaccin et après si tout va bien, je vais les faire vacciner », précise-t-il. Même son de cloche pour le deuxième parent qui a rajouté que si c'était un vaccin chinois et des complications arrivent après il ne se reprocherait de rien car pour lui, il ne doute rien des chinois.

Riwad

ATELIER SUR LA CARTOGRAPHIE DE L'ÉDUCATION INCLUSIVE LIÉE AU HANDICAP

La scolarisation des enfants handicapés au cœur du débat

Dans le cadre d'une initiative régionale en Afrique de l'Est et Australe, visant à mesurer les progrès réalisés sur la scolarisation des enfants en situation de handicap, le ministère de l'éducation en collaboration, l'UNICEF et les Ongs ont organisé un atelier sur la cartographie de l'éducation inclusive liée au handicap aux Comores. L'objectif est d'identifier et d'éliminer tous les obstacles en apportant l'aménagement raisonnable afin de permettre à tous les enfants d'être scolarisés.

Le ministère de l'éducation en collaboration avec l'UNICEF et les Ongs a organisé mercredi 25 mai dernier un atelier de cartographie de l'éducation inclusive liée au handicap aux Comores. Cet atelier s'inscrit dans le cadre d'une initiative régionale en Afrique de l'Est et Australe, visant à mesurer les progrès réalisés sur la scolarisation des enfants en situation de handicap, inventorier les bonnes pratiques des pays et des programmes et faire avancer l'agenda de l'éducation inclusive pour tous les enfants. Il est une suite logique de l'étude faite en 2015 sur la problématique de scolarisation

des enfants en situation de handicap, appuyée par l'Unicef. C'est à travers cette étude que le ministère de l'éducation nationale s'est doté d'une stratégie nationale de scolarisation des enfants en situation de handicap et d'un plan d'action à l'horizon 2026. L'objectif est d'identifier et d'éliminer tous les obstacles en apportant l'aménagement raisonnable afin de permettre à tous les enfants d'être scolarisés.

Durant sa présentation, la spécialiste en éducation au bureau régional de l'Unicef à Nairobi Hélène Cron a précisé que « pour promouvoir l'inclusion des enfants porteurs de handicap en milieu scolaire, il faut faire valoir la désagrégation, la tolérance, l'acceptation et le respect de la diversité. Il ne faut pas créer quelque chose de différent mais améliorer la qualité de l'éducation pour tous les enfants et leur apprendre à jouer ensemble ».

Dans son allocution, la représentante de l'Unicef en Union des Comores Mariame Sylla a expliqué que les données de 2016-2017 du ministère de l'éducation nationale ont montré que 2,42% des enfants préscolarisés étaient en situation de handicap. Il en est de même pour 1,7% de ceux scolarisés au primai-

re. Cependant, il est difficile de savoir si ces enfants apprennent au même niveau que leurs camarades vivant sans handicap ou d'estimer le nombre d'enfants avec handicap, hors de l'école, principalement par manque de données. « Un programme expérimental d'éducation inclusive lancée en 2018 avait permis d'accompagner la scolarisation de dizaines d'enfants vivant avec handicap. A l'exemple d'Abchir, scolarisé à l'école Moroni Application de la maternelle en CE2 et qui, maintenant poursuit sa scolarité dans une école primaire près de chez lui à Mitsoudjé. Nous, qui sommes réunis ici, avons le devoir de tout mettre en œuvre pour que ces enfants jouissent de leur droit à une éducation de qualité dans des écoles inclusives près de leur lieu d'habitation », montre-t-elle. Et d'ajouter : « Je me réjouis que nous puissions disposer, à la fin de cet atelier, d'un état des lieux consensuel de l'éducation inclusive aux Comores, de même que des priorités et stratégies à mettre en œuvre, ensemble par tous : le gouvernement, les familles, et les communautés, la société civile, les médias et bien sûr les partenaires au développement ».

De son côté, le ministre de l'é-



Scolarisation des enfants Handicapés

ducation Dr Takiddine Youssouf a montré qu'en dépit des progrès réalisés ces dernières années, beaucoup des personnes restent privées de la possibilité de participer dans les conditions d'égalité à une éducation inclusive et de qualité. Parmi ces personnes figurent les enfants vivants en situation d'handicap (EVH) qui dans les pays en développement sont encore trop souvent exclus de toute forme d'éducation. En Union des Comores, les dernières données démontrent que le nombre d'élèves, du primaire jusqu'au collège est de 179.099 dont 967 soit 0,5% sont des enfants en situation d'handicap. « Au regard des don-

nées existantes, il convient de constater que notre pays accuse un grand retard dans le domaine de la scolarisation des EVH et plusieurs raisons peuvent expliquer une telle défaillance. Le plan intérimaire de l'éducation 2013-2015 et le plan de transition du secteur de l'éducation 2018-2020 précisent qu'au sein du système éducatif comorien, il n'existe pas de dispositifs spécifiques mis en place pour la prise en charge des EVH », précise-t-il. C'est dans ce cadre que s'inscrit cette étude en espérant atteindre les résultats escomptés.

Andjouza Abouheir

Ministère de l'Economie, de l'Industrie et des Investissements Chargé de l'Intégration Economique.

Sous le haut Patronage de S.E.M. le président AZALI ASSOUMANI

07 | 09
JUIN 2022

PALAIS DU PEUPLE

Salon
des **Entreprises**

CONFÉRENCES | WORKSHOPS | B2B | B2C | EXPOSITIONS

+269 3841032 | +269 4421039 - Contact@salonentreprises.com | www.salonentreprises.com

Meda Futur MYAH EVENT

CÆLACANTHES

Une liste classique et un revenant pour Zerdouk

Les comoriens n'attendent qu'une chose désormais, voir leur équipe nationale rééditer l'exploit d'une qualification pour la prochaine coupe d'Afrique des nations de 2023 en Cote d'Ivoire.

Plus jamais, le regard ne sera le même pour les équipes du continent quand ils auront à affronter les Coelacanthés des Comores. Le parcours des verts lors de la CAN sera toujours là pour rappeler à ceux qui voudraient regarder de haut les Veri Piya que ces derniers ont de la résistance à revendre. Pour cette première liste de l'ère Zerdouk en match officiel, rien de nouveau. On serait tenté de dire que, circuler il y a rien à dire. Sauf, qu'après la polémique du prétendu message du Manager général faisant état d'« un ras-le-bol général » du côté des Coelacanthés, les comoriens attendaient avec anxiété cette liste pour voir à quel degré le mal est profond.

La sortie de la liste a été un soulagement pour ceux qui s'attendaient à une hécatombe. Tous, sont présents à l'exception d'un Nadjim Abdou qui est suspendu pour avoir reçu un carton rouge lors de la 8ème de finale de la CAN contre le

Cameroun. Mais dans la réalité, l'emblématique capitaine des verts est en train de préparer petit à petit sa retraite internationale. A part cette absence, l'ossature des verts est belle est bien présente, du récent champion de Serbie et buteur assermenté des verts Ben Fardou en passant par le métronome Youssouf Mchangama et les deux remparts des verts Ali Ahamada et Salim Ben Boina. Le héros du 8ème de finale, Chaker

Alhadhur tout comme son coéquipier de club (AC Ajaccio) Mohamed Youssouf récemment promu en première division et le double buteur du match contre le Ghana Ahmed Mogni seront là.

Cette liste comporte aussi un revenant, en la personne d'Akim Abdallah. Né en 1997 à Troyes, ce jeune défenseur revient en sélection après sa seule cape en 2017, ou il avait fait bon impression. Interrogé sur ce cas spécifique en

mars dernier, le Manager des Coelacanthés avait assuré que le staff travaillait pour le retour de ce jeune défenseur prometteur. Le joueur de Grenoble en deuxième division va connaître donc ses 2ème et 3ème sélections avec les verts et va goûter à la joie des éliminatoires d'une coupe d'Afrique. Blessé contre le Maroc, Ben Boina fait son retour en sélection ainsi que Moyadh Oussen, le gardien de Fréjus Saint-Raphael.

Ben Boina a-t-il suffisamment récupéré pour pouvoir prétendre à une place de titulaire. C'est un problème de riche qui se pose aujourd'hui pour Zerdouk, dans la mesure où il possède son effectif au grand complet. Pour ce match du 03 juin, les comoriens n'attendent qu'une chose. La victoire et une confirmation du parcours effectué au Cameroun.

AS Badraoui

FAIT DIVERS

Vol de matériel informatique au collège rural de Vouvouni

Le samedi dernier, des hors-la-loi ont réussi à enlever le matériel informatique du collège rural de Vouvouni Bambao. Environ une dizaine d'ordinateurs fixes et leurs périphériques ont été volés. En tout cas, la gendarmerie nationale est déjà avertie du vol et une enquête est en cours en vue de retrouver les malfaiteurs.

Avec beaucoup de tristesse, le responsable du collège rural de Vouvouni,

Yousoufa Ahmed s'est adressé à la presse le 23 mai dans le but de regretter un vol commis dans la nuit du samedi 21 mai dernier. Selon ce responsable, les voleurs n'ont épargné que les tables sur lesquelles était déposé le matériel informatique. « C'était grave, de se réveiller le matin et retrouver la salle d'informatique dévalisée, déplore-t-il. C'était un matériel que nous avons reçu comme don du PNUD grâce au projet RCPI 4. En une nuit, on nous les a dérobés. Qu'allons nous faire

désormais alors que les élèves sont dans le besoin ». Le responsable a signalé ce vol à la gendarmerie nationale pour que des recherches soient lancées dans le but de retrouver les coupables.

Ce n'est pas en tout cas une seule personne qui aurait pu entrer dans une salle dont la porte est métallique puis repartir avec une dizaine d'ordinateurs de bureau ainsi que leurs éléments de connexion. La question en de savoir comment des individus ont pu péné-

trer dans la salle et nuire à l'avenir des enfants. En attendant que l'enquête révèle des traces, le responsable dudit établissement scolaire a dit prévenir les autorités de l'éducation pour que des solutions puissent être apportées et permettre aux enfants de continuer leur scolarité. Les actes de vol deviennent monnaie courante.

Kamal Gamal



UNION DES COMORES

Unité- Solidarité-Développement

CAISSE NATIONALE DE SOLIDARITE ET DEPREVOYANCE SOCIALE

Direction Générale

AVIS DE RECRUTEMENT DE CADRES A LA CAISSE NATIONALE DE SOLIDARITE ET DE PREVOYANCE SOCIALE (CNSPS)

En suivant la politique du Chef de l'Etat et de son gouvernement en matière d'assurance maladie, le législateur a adopté la loi N°17012/ AU du 22 juin 2017 relative à la Couverture Sanitaire Universelle (CSU), promulguée par le décret N°17-105/PR du 05 octobre 2017. La Caisse Nationale de Solidarité et de Prévoyance Sociale (CNSPS) est désignée par cette loi comme l'organisme gestionnaire de cette assurance maladie généralisée (AMG).

L'Union des Comores a obtenu un financement de l'Agence française de Développement, en vue de financer le coût du projet d'appui à la mise en place de l'Assurance maladie généralisée en Union des Comores (PAAMG), et se propose d'utiliser une partie des fonds pour le paiement des services autorisés au titre de cet appel à candidatures pour le recrutement des postes suivants au bénéfice de la CNSPS. Ces postes seront soutenus par le Projet PAAMG pour une durée de 24 mois :

- 1 Directeur Général Adjoint – CNSPS
- 1 Directeur de l'Assurance Maladie Généralisée (AMG)
- 1 Directeur du Conventionnement, des Référentiels et des Prises en charge
- 1 Directeur du Système d'information
- 1 Directeur de la Communication et des Relations externes

Tout candidat de nationalité comorienne répondant à un des cinq profils peut soumettre sa candidature pour être recruté à la CNSPS. Le dossier de candidature doit comporter :

- CV détaillé avec photo récente et coordonnées pour contact rapide
- Lettre de motivation
- Photocopie des diplômes et des certificats de travail
- Attestation des formations continues suivies
- Noms, adresses, téléphones de 3 personnes références à contacter

Le dossier est à envoyer sous pli fermé, avec la mention « Candidature au poste de xxxxxx », au plus tard le **lundi 13 juin 2022 à 12h00 (délai de rigueur)** à l'adresse suivante : **DIRECTION GENERALE DE LA CNSPS, MORONI - en face de la Direction Régionale de la Santé au rond point Salimamoud.**

Pour de plus amples renseignements, les termes de référence des postes sont disponibles à la CNSPS et sur demande en envoyant un mail aux adresses suivantes : cnsps.km@yahoo.com ou communication@paamg.sante.gouv.km



COMMUNIQUE DE PRESSE CONJOINT

Remise de la première clinique mobile sur l'île de Mohéli financée par le Gouvernement du Japon à travers UNFPA.

La clinique mobile fournira des services intégrés en matière de santé sexuelle et reproductive aux femmes et filles et notamment les plus vulnérables dans les zones reculées.

Moroni Ngazidja, 27 Mai 2022 - UNFPA Comores, avec le soutien du Gouvernement du Japon et en partenariat avec le Gouvernement des Comores, remettra la première clinique mobile pour l'île de Mohéli le 27 mai 2022, à Fomboni. Grâce à cette clinique mobile, UNFPA sera en mesure de renforcer ses interventions en termes de santé sexuelle et reproductive de proximité en faveur de la population locale. Ceci pour répondre aux besoins des femmes, des adolescents et des jeunes en matière de santé sexuelle et reproductive ainsi que la vaccination. Les autres services qui seront offerts par la clinique incluent la prise en charge des violences basées sur le genre, des maladies sexuellement transmissibles, et des maladies non transmissibles.

Un personnel qualifié composé de deux sages-femmes assurera les services, de santé maternelle, échographie, Prévention de la Transmission du VIH de la Mère à l'Enfant et Planification Familiale, selon les normes et standards de procédures opérationnelles et administratives.

Le déploiement de cette clinique s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet « **Amélioration des services de santé sexuelle et reproductive et prévention de la violence basée sur le genre et réponse aux survivants dans 12 districts de l'Union des Comores** ». Ce projet lancé depuis avril 2021 par le Ministère de la Santé en partenariat avec le Japon et UNFPA, est mis en œuvre dans 12 districts de 3 îles de l'Union des Comores, ayant connu une baisse de la fréquentation de la consultation prénatale et des accouchements pendant la pandémie de la COVID-19.

Les interventions du projet incluent la dotation d'équipements, le renforcement de capacités des prestataires et l'organisation de stratégies avancées dans les localités à travers une clinique mobile.

La remise de la clinique pour l'île de Mohéli se fera en présence du Gouverneur de la région, M. Said Mohamed Fazul, de la Ministre de la Santé, de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du

Genre, Madame Loub Yakouti ATTOUMANE, de Madame la Cheffe de Bureau UNFPA Comores, Dr Edith Boni-Ouattara, le personnel médical, des hauts responsables des structures partenaires et la population locale.

La clinique démarre ses activités au début du mois de juin 2022 en faveur de la population vulnérable de Mohéli, notamment les femmes et les jeunes filles.

A propos de UNFPA :

À l'UNFPA, notre mission est de créer un monde dans lequel chaque grossesse est désirée, chaque accouchement est sûr et le potentiel de chaque jeune est réalisé.

Notre objectif est de mettre fin aux décès maternels évitables, aux besoins non satisfaits en matière de planification familiale, à la violence basée sur le genre (GBV) et aux pratiques néfastes, en particulier parmi les groupes vulnérables.

Contact presse :

Ambassade du Japon à Madagascar :
Madame Yuriko Kuzuyama, Chef de la Coopération
yuriko.kuzuyama@mofa.go.jp, +261 320 787 132
UNFPA Comores :
Dr Mahamoud Said, Chargé de programme (Santé de la Reproduction),
mahamoud@unfpa.org, +261 320 784 512

